Le point colmarien

#237
OCTOBRE 2014
COLMAR.FR

DOSSIER
FESTIVAL DU FILM DE COLMAR
DU 12 AU 18 OCTOBRE 2014

ÉCONOMIE
GROS PLAN SUR L'ARTISANAT

CULTURE
CONSERVATOIRE ET MAITRISE DE GARÇONS

Découvrez la version digitale sur

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

www.colmar.fr

Colmar

PRÉSENTATION EN VIDÉO

Colmar

ÉDITO DU MAIRE

Il y a moins d'un an, nous inaugurions ce nouveau joyau que représente le Centre socioculturel Europe rénové, avec sa nouvelle salle de spectacles.

La 19e édition du Festival du Jazz il y a quelques semaines, a permis à de nombreux et nouveaux spectateurs de découvrir cette salle. La qualité de son acoustique a été reconnue par tous.

La salle du Centre Europe a été conçue et équipée pour accueillir des spectacles vivants, amateurs comme professionnels. Une programmation pluridisciplinaire, de qualité exigeante mais toujours accessible, l'animera désormais régulièrement.

Plus largement, l'esprit que nous avons voulu insuffler au fonctionnement du nouveau Centre Europe, est celui d'une réelle ouverture vers l'extérieur. Il s'agit en effet par excellence d'un lieu de rencontre amical et familial, d'un lieu d'animation et de culture, largement au-delà du périmètre colmarien.

Un réel esprit d'ouverture destiné à favoriser le lien social entre toutes et tous. Un réel esprit d'ouverture, aussi, à partager avec les résidents du quartier tout entier et, plus largement, avec l'ensemble des Colmariens.

Dans un autre domaine et malgré le charivari qui a accompagné la rentrée scolaire, à cause de l'aménagement des nouveaux rythmes, la Ville a su faire face et prendre rapidement les mesures qui s'imposaient dans l'intérêt des élèves et de leurs parents.

Il n'en reste pas moins que la charge imposée par l'Etat aux communes, et donc à Colmar est énorme. Certes, le Gouvernement s'est engagé à verser aux communes une compensation de 50 € par élève, mais le versement de cette dernière n'est pas assuré dans la durée. Par ailleurs, l'Association des Maires de France a estimé que le coût moyen engendré par la réforme sera de... 150 € par élève, soit trois fois plus. Notre action en justice suit son cours. Nous attendons sereinement le verdict du Conseil d'Etat.

Le respect des engagements, j'en fais un principe intangible ne souffrant aucune discussion. Les Colmariens le savent. La preuve : la mise en route des thés dansants depuis début septembre, chaque vendredi soir, a ravi toutes les personnes qui souhaitaient se retrouver dans une salle pour s'adonner au plaisir de la danse. J'avais pris l'engagement de favoriser ce type de manifestation. L'engagement est tenu.

Autre engagement réalisé dans un tout autre domaine : celui qui consiste à accorder une participation financière à tout foyer colmarien souscrivant un abonnement annuel de télésurveillance pour son habitation. Le dispositif est désormais en marche. Le caractère très différent, dans leur nature, de ces deux engagements montre bien que notre action est multiforme.

Tous les Colmariens doivent bénéficier des actions réalisées, et aucune catégorie de population n'est ainsi laissée de côté. Nous continuerons, avec vous, à relever ce challenge au quotidien.

Gilbert MEYER
Maire de Colmar

Colmar

SOMMAIRE

6-7

Dossier

› Le festival du film de Colmar

8-9

Dossier

› Le festival du film de Colmar

10-11

Économie

› L'artisanat

16-17

Culture

› Les 30 ans de la Maîtrise de garçons
› Le Colisée et le MEGA CGR font leur cinéma !

18-19

Agenda Culturel

› La fête de la science
› Le salon maison et décoration

20

Associations

› L'école buissonnière
› La société athlétique olympique recrute

Visionnez la vidéo de présentation de la ville de Colmar

www.colmar.fr

découvrez du contenu additionnel sur la version digitale

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

12-13

Retour en images

› Les événements colmariens en photos

14

Travaux

› La piscine Aqualia
› L'opération déneigement

15

Quartiers

› Le concours déco de Noël
› La fête de Noël des personnes âgées

21

Pratique

› Le Maire a rencontré
› Les ratios 2013

22

Groupes

23

Histoire

› La petite histoire des armoiries de Colmar

LE POINT COLMARIEN N°237
LETTRE D'INFORMATION CAC EN MARCHE
COLMAR EN CHIFFRES
MAIRIE DE COLMAR
SERVICE COMMUNICATION
1 PLACE DE LA MAIRIE
BP 50528 - 68021 COLMAR CEDEX
03 89 20 67 53
ISSN 0767-9041

PEFC 10-31-1460

› **Directeur de la publication** Yves Hemedinger
› **Rédacteur en chef** Sylvie Pividori-Maurutto, sylvie.pividori@ville-colmar.com
› **Rédacteur en chef adjoint** Caroline Masson, caroline.masson@ville-colmar.com
› **Rédaction** Clarisse Glénat, Dominique Lauffenburger, Émilie Monin, Régis Schaeffer et Jacqueline Scharff
› **Photographies** Ville de Colmar, Jean-Marc Hedoin - Pictural, Frédéric Macler
› **Visuels** Virginie Nguyen, Erwin Schwartz
› **Publicité** Delphine Guerra - 03 89 20 67 53 - poste 1385
› **Maquette et réalisation** Maetva
› **Impression** Grai étiquette
› **Tiré** à 36500 exemplaires sur papier recyclé
› **Distribution** Mairie de Colmar - service communication

Colmar

FESTIVAL DU FILM

Festival du Film de Colmar "7 Jours pour le 7e Art"

Une organisation Ville de Colmar - 19e édition du 12 au 18 octobre - Séances gratuites

DIMANCHE 12 OCTOBRE

CGR | 16:30

United Passions

› ***Un film de*** *Frédéric Auburtin*

› ***En présence Frédéric Auburtin, Patrick Weil, Louise Maurin, Jean-Paul Ollivier***

CGR | 18:30

INAUGURATION DU FESTIVAL

COLISÉE | 20:00 | AVANT - PREMIÈRE

Le journal d'Anne Franck

› ***Mise en scène de*** *Steve Suissa*

› ***En présence Francis Huster et Steve Suissa***

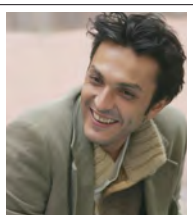

CGR | 20:30

24 jours, la vérité sur l'affaire Ilan Halimi

› ***Un film d'****Alexandre Arcady*

› ***En présence d'Alexandre Arcady et Olivier Sitruk***

LUNDI 13 OCTOBRE

CGR | 19:30 | AVANT - PREMIÈRE

Palace Beach Hôtel

› ***Un téléfilm de*** *Philippe Venault*

› ***En présence de Philippe Venault, Raphaëlle Agogué, François-David Cardonnel***

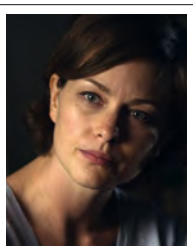

CGR | 21:00 | AVANT - PREMIÈRE

Bouboule

› ***Un film de*** *Bruno Deville*

› ***En présence Bruno Deville***

MARDI 14 OCTOBRE

CGR ET COLISÉE | 14:00

Les Boxtrolls

› ***Un film d'animation de*** *Graham Annable et Anthony Stacchi*

CGR | 19:45 | AVANT - PREMIÈRE

La Famille Bélier

› ***Un film d'****Eric Lartigau*

› ***En présence d'Eric Lartigau***

COLISÉE | 20:00 | AVANT - PREMIÈRE

Le premier été

› ***Un film de*** *Marion Sarraut*

› ***En présence Marion Sarraut, Nina Mazodier, Marianne Basler, Romane Bohringer et Sylvie Granotier***

MERCREDI 15 OCTOBRE

CGR | 20:00

L'archéologue, l'Archive et les Archivistes

› ***de*** *Maxime Fuhrer*

› ***En présence Maxime Fuhrer***

La traversée

› ***de*** *Thibaut Wohlfahrt*

› ***En présence Thibaut Wohlfahrt***

La contre-allée

› ***de*** *Maxime Fuhrer*

› ***En présence de Laure Calamy***

1er épisode d'une mini-série (Arte)

Intrusion

› ***de*** *Xavier Palud*

› ***En présence de Xavier Palud***

SOIRÉE COURTS-MÉTRAGES (AVEC LA RÉGION ALSACE)

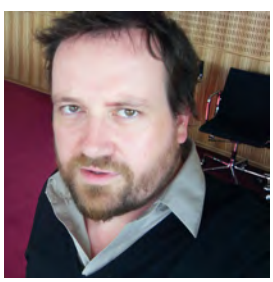

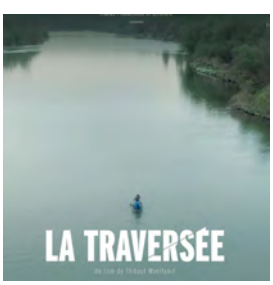

FESTIVAL DU FILM

JEUDI 16 OCTOBRE

CGR | 19:30 | AVANT - PREMIÈRE

Une Famille formidable

› ***De*** *Joël Santoni*

› ***En présence de Bernard Le Coq, Anny Duperey, Joël Santoni, Alain CAYRADE***

CGR | 21:00 | AVANT - PREMIÈRE

Rouge Sang

› ***Un téléfilm de*** *Xavier Duringer*

› ***En présence de Xavier Duringer, Bernard Le Coq***

VENDREDI 17 OCTOBRE

COLISÉE | 20:30

Hommage à Yves Boisset

Le juge Fayard dit le sherif

› ***Un film d'****Yves Boisset*

› ***En présence d'Yves Boisset***

CGR | 19:30 | AVANT - PREMIÈRE

Vogue la Vie

› ***Un téléfilm de*** *Claire de la Rochefoucauld*

› ***En présence de Claire de la Rochefoucauld, Anne Le Guernec, Nadia Fossier, Serge Dupire, Michelle Podroznik et Joëlle Calvignac***

CGR | 21:00 | AVANT - PREMIÈRE

Un enfant en danger

› ***Un téléfilm de*** *Jérôme Cornuau*

› ***En présence de Jérôme Cornuau, Arié Elmaleh, Alex Descas, David Kodsi et Johanne Rigoulot***

SAMEDI 18 OCTOBRE

COLISÉE | 16:00

Le Pantalon (1997)

› ***Un film d'****Yves Boisset*

› ***En présence d'Yves Boisset***

COLISÉE | 20:00 | AVANT - PREMIÈRE

Mon cher petit village

› ***Un téléfilm de*** *Gabriel Le Bomin*

› ***En présence de Gabriel Le Bomin, Katja Riemann, Eric Savin, Nelly Kafsky***

CGR | 20:30 | AVANT - PREMIÈRE

Les Héritiers

› ***Un film de*** *Marie-Castille Mention Schaar*

› ***En présence de Marie-Castille Mention Schaar, Ariane Ascaride, Stéphane Bak, Ahmed Drame***

MÉMENTO

Séances gratuites tous les jours
Avant-premières - Actualité - Rencontres - Débats

60 personnalités du monde du cinéma et de la télévision
Les «Stars» font honneur à la Ville de Colmar
et à ses concitoyens

Vive Colmar, Vive le festival «7 Jours pour le 7e Art»

Jacques DREYFUSS
Adjoint au Maire
En charge du Festival

La paix : Salam / Chalom - ça s'écrit presque pareil !
Nader Boussandel et Nabil Yadir pour le film «La Marche» (2013)

ÉCONOMIE

Artisan : un métier d'avenir

Longtemps délaissé par le système scolaire au profit des études supérieures, l'artisanat retrouve aujourd'hui ses lettres de noblesse. Dans un monde fait de mouvements et de changements, les artisans cultivent l'identité et la continuité avec un vrai métier qu'ils acquièrent avant de le transmettre grâce à l'apprentissage. Cette formation en alternance permet à tout un chacun, du niveau 5 au niveau 2, de pouvoir accéder à l'excellence des métiers.

« 80 % des diplômés en apprentissage trouvent un emploi à l'issue de leur formation »

En cette période de crise, un certain nombre de secteurs tels que le bâtiment, la production, l'alimentation, manquent de bras.

En plus de son excellent taux d'insertion professionnel, l'artisanat présente d'autres atouts. Le savoir-faire français s'exporte très bien et permet d'accomplir de brillantes carrières hors de nos frontières. La possibilité de créer son entreprise est un attrait majeur auprès des jeunes diplômés.

Les 3 piliers de l'artisanat colmarien

Le site de la chambre des métiers d'Alsace propose un outil qui permet de découvrir, pour chaque métier, l'ensemble des centres de formation. C'est également une mine d'informations pour toutes les questions concernant les métiers de l'artisanat

www.cm-alsace.fr

Le centre de formation d'apprentis Centre Alsace propose à la formation, 30 diplômes dans six pôles différents. Il forme plus de 1 000 apprentis par an.

www.cfa-colmar.fr

La maison de l'artisanat propose d'accompagner les artisans lors de la création de leur entreprise. Elle met à leur disposition une offre de services, d'outils ainsi que des équipes.

www.maisondelartisanat.fr

Focus : des artisans pleins de talents !

Gérard Bechler, ou le savoir-faire colmarien s'exporte à l'étranger !

Parti de Colmar avec 2 000 $ en poche il y a un peu plus de 30 ans, il est aujourd'hui le pâtissier des stars en Californie, avec des clients tels que John Travolta ou Clint Eastwood. Aujourd'hui Gérard Bechler est décoré par la chambre de métiers d'Alsace.

www.patisseriebechler.com

Camille Hebinger, ou l'envie de transmettre !

Cette coiffeuse, titulaire d'un brevet de maîtrise est aujourd'hui chef d'entreprise et possède son salon de coiffure « Univ'Hair » à Colmar. Elle est également très investie dans la formation par apprentissage et les jurys d'examens.

www.univ'hair-coiffure.fr

Dan Steffan, ou l'expression par la peinture , la sculpture ou encore le théâtre

Installée dans le quartier Saint-Joseph, les œuvres de l'artiste s'exportent dans de nombreux pays d'Europe. Elle participe et a participé à de nombreuses foires d'art contemporain tels que Art Basel, Affordable Bruxelles, Art Paris. Quelques unes de ses œuvres font partie de nombreuses collections d'art

www.dansteffan.fr

Envie de devenir boulanger, fleuriste, électricien ?

Avant toute chose, pour débuter dans l'artisanat et pouvoir ensuite créer son entreprise, il faut obtenir un certificat d'aptitudes professionnelles (CAP). Ensuite, il est possible de compléter le CAP par une mention complémentaire (MC), puis par un brevet de professionnalisation (BP).

Avant de se lancer dans une formation, il est fortement conseillé de se rapprocher d'un professionnel. Ce contact permettra de bien connaître le quotidien du métier et de mieux choisir son orientation.

Il existe en Alsace une offre de formation initiale conséquente proposée par la Chambre de Métiers et l'Education Nationale, allant du CAP au BAC +5, et complétée par une offre similaire en formation continue.

RETOUR EN IMAGES

· le 19 septembre › Visite des élus
(Musée Unterlinden)

· 25 septembre › Rencontre avec les dirigeants de grandes entreprises
(Petit salon des réceptions)

· Le 12 septembre › 4e anniversaire du marché couvert

· Le 8 septembre › Inauguration du festival de jazz
(Salle Europe)

· Le 7 septembre › Fêtes des Maraîchers
(Collégiale Saint Martin)

· Le 5 septembre › Installation du conseil des Aînés
(Salle Hansi)

· Le 1er septembre › **Tournée des écoles**

· Le 30 août › **Fête de la jeunesse - The summer night**
(Place du marché aux fruits)

· Le 29 août › **Présentation de la stratégie de communication**
(Petit salon des réceptions)

· Le 23 août › **Cinéma de plein air**
(Place du 2 février)

· Le 21 août › **Installation du nouveau Préfet Pascal Lelarge**
(Monument aux morts Ladhof, Square du souvenir Français)

· Le 11 août › **Journée de l'Âge d'or**
(Parc des expositions)

TRAVAUX

Piscine Aqualia : point de situation

Le chantier de la piscine Aqualia avance et devrait être terminé, comme prévu, les premiers jours de janvier 2015. Les opérations de démolition des espaces à rénover ou à restructurer sont achevées. Les opérations de coulage des chapes en zone vestiaires sont en cours. L'habillage du bassin principal en inox est réalisé depuis fin septembre. La Ville souhaite par ailleurs profiter de l'occasion pour améliorer les équipements. Ainsi, les vestiaires seront plus aérés, avec un éclairage différent.
Un revêtement en résine d'asphalte anti-glissant remplacera le carrelage.
Le hall d'entrée, quant à lui, sera également réaménagé afin de le rendre plus accueillant.

Opération déneigement des trottoirs

À l'instar de l'hiver dernier, la Ville de Colmar a décidé de reconduire pour les personnes qui le souhaitent la mesure d'aide au déneigement des trottoirs. Cette mesure concerne l'ensemble des immeubles d'habitation (maisons individuelles et copropriétés) et des établissements recevant du public. Une refacturation aux frais réels d'intervention sera effectuée, en complément des dix euros de frais d'inscription.

La Ville de Colmar pourra prendre en charge financièrement une partie ou la totalité de la prestation, en fonction des revenus des bénéficiaires et sous réserve qu'ils fassent partie de l'une des catégories suivantes :

› personnes âgées de + de 70 ans,
› personnes handicapées reconnues avec une invalidité supérieure à 80 %,
› personnes en incapacité momentanée (certificat médical à l'appui) de réaliser la prestation pendant la période hivernale.

03 89 20 67 88 ou téléchargez le formulaire d'inscription sur le site de la Ville : www.colmar.fr/mairie/aide-deneigement
renvoyez-le complété des pièces à joindre, au secrétariat de la direction de la voirie voirie-reseaux@ville-colmar.com
Inscription avant le 8 décembre 2014

QUARTIERS

Concours de décoration de Noël

Les inscriptions sont ouvertes

La Ville de Colmar organise une nouvelle fois, dans le cadre de l'opération Noël à Colmar, son concours de décorations de Noël. Les décorations sont mises en place fin novembre et ornent la ville jusqu'à début janvier. Un jury spécialement formé pour l'occasion donne une note à chacune des décorations. Les personnes désireuses de concourir pourront s'inscrire en retirant le bulletin d'inscription auprès du service des espaces verts, 16 Rue F. Chopin 68 000 Colmar.

03 89 41 14 45 ou téléchargez le bulletin sur le site de la Ville
www.colmar.fr/decorations-noel
Inscription avant le 30 novembre

La semaine des parents à Colmar

Le Réseau local d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Colmar (REAAP local Colmar) organise une « Semaine des parents » du lundi 6 au vendredi 10 octobre : Parents- Enseignants- Qui éduque l'enfant ?
À cette occasion, les associations et institutions membres du REAAP proposent différentes actions à destination des familles dont les enfants sont scolarisés dans les établissements scolaires de la ville (ateliers, contes, jeux).

Ces événements ont tous lieu à Colmar (établissements scolaires, locaux associatifs, centre socio culturel,...).
Le programme détaillé est disponible dans tous les établissements scolaires.
Un temps festif est proposé à tous, le mercredi 8 octobre de 14 h à 17 h, au Foyer Hoffet (près de la place st Joseph), avec la participation d'un conteur colmarien, Innocent YAPI.

Fête de Noël des personnes âgées : inscriptions

À noter dans votre agenda : la Fête de Noël des personnes âgées de la Ville de Colmar aura lieu le samedi 13 décembre 2014 à partir de 14 h, au Parc des Expositions de Colmar (Hall n°3).

Les inscriptions se dérouleront du lundi 17 novembre au jeudi 4 décembre, de 14 h à 17 h, à la Maison des Associations (Bâtiment C - Entrée 3 - Salle 0.8)

Le dispositif « secours-emploi »

La Ville de Colmar, le centre communal d'action sociale et l'association Manne Emploi ont mis en œuvre une nouvelle action de substitution « secours, emploi » qui vise à proposer des heures de travail (propreté, entretien des bâtiments scolaires,...), aux usagers du CCAS volontaires et en capacité de travailler, afin de satisfaire à leurs charges financières de la vie courante plutôt que de solliciter un secours.
Cette action figure parmi les 35 nouveaux engagements sur les 60 portés par l'équipe majoritaire.

CULTURE

Le Colisée et le MEGA CGR font leur cinéma !

Comme chaque année, les deux cinémas colmariens vont accueillir dans leurs salles, les films projetés dans le cadre du festival du film

Construit en lieu et place de la salle historique de l'Eden, le Colisée voit le jour en 1986

Le Colisée s'est engagé dans un travail de promotion du cinéma d'art et essai. Mise en valeur des versions originales, soutien aux films européens qui lui valent aujourd'hui d'être classé « Europa Cinémas », participation au festival « Télérama », implication dans le festival régional Augenblick, accueil du dispositif d'Etat d'éducation à l'image, autant d'actions qui placent le Colisée à la pointe de l'animation culturelle.
Avec l'arrivée du numérique et la rénovation programmée par ses dirigeants, le Colisée peut résolument parier sur l'avenir et sur la fidélité de ses visiteurs.

Le Colisée

Le MEGA CGR ouvre ses portes fin 2006 au cœur de la ville

Il permet de visionner le meilleur du septième art dans les meilleures conditions. Il s'est offert les dernières technologies en matière de divertissement. Douze salles climatisées, de 70 à 600 places, un son et une image d'excellente qualité avec le numérique et la 3D, permettent de faire vivre sur grand écran un spectacle à couper le souffle.
Côté programmation, Le MEGA CGR propose un large choix qui fait la part belle aux nouveautés, aux films à gros budget, aux avant-premières, à l'opéra (en direct du Royal Opéra House de Londres).

Le MEGA CGR

Pensez à renouveler votre Ciné Pass !

En proposant un « Ciné Pass », la Ville de Colmar souhaite promouvoir le septième art et renforcer l'accessibilité à l'offre culturelle.
Les « Ciné Pass Junior » sont délivrés aux Colmariens âgés de 6 à 16 ans, les « Ciné Pass Senior » aux Colmariens de 60 à 69 ans et enfin les « Ciné Pass Senior plus », aux Colmariens de 70 ans et plus.
Les carnets 2015 seront disponibles à l'Annexe E de la Mairie de Colmar, au service des activités culturelles, 8 rue Rapp à partir du mercredi 5 novembre 2014 (tous les mercredis et jeudis de 14 h à 17 h 30).

03 89 20 68 68 poste 1364

Atelier de formation aux arts plastiques : il reste des places

Cours de dessin, peinture, céramique, modelage et modèle vivant, l'atelier des arts plastiques de Colmar propose des cours pour tous les publics, le soir, le mercredi et le samedi après-midi.

03 89 24 28 73

La maîtrise de garçons de Colmar fête ses 30 ans

La maîtrise de garçons est devenue au fil des années un acteur important de la vie musicale en Alsace et sa réputation dépasse largement les frontières. Elle fête 30 années de présence dans le cœur de Colmar et des Colmariens.
Autour du slogan « Hier, aujourd'hui et demain, la maîtrise en chemin… », les élèves de l'école maîtrisienne – département du conservatoire à rayonnement départemental – proposent cinq temps forts à Colmar pour cet anniversaire :

Noël itinérant
Guirlande musicale, balade dans la vieille ville avec la pré-maîtrise de garçons de Colmar et de Caen en décembre, direction Christophe Lepelletier.

Des anciens maîtrisiens au pupitre
La maîtrise de garçons de Colmar chante avec la maîtrise Sainte Philomène de Haguenau, direction Nicolas Wittner - Eglise Saint-Antoine en octobre et l'ensemble Les Métaboles – Paris, direction Léo Warynski – Collégiale Saint-Martin en février.

L'école maîtrisienne fait son spectacle
L'arbre, les saisons
Salle de spectacles Europe en mars

Le concert du 30°anniversaire
300 voix dans la collégiale Saint-Martin en mai
Direction Arlette Steyer

La balade en étoile
500 voix d'enfants de chorales colmariennes dans la ville et un final à l'unisson place Rapp en juin

Une rentrée au conservatoire

Une équipe dynamique travaille de concert pour l'épanouissement artistique des élèves, dans une perspective amateur ou professionnelle, en mettant l'accent sur les pratiques collectives.
Les cours individuels, en petits groupes et collectifs permettent de concilier un suivi personnalisé avec des réalisations régulières sur scène. De l'éveil musical dès quatre ans au chœur d'adultes en passant par les musiques actuelles ou la musique assistée par ordinateur… la palette est large !
En nouveauté depuis la rentrée, pour les petits curieux que la musique attire mais qui n'ont pas encore fait le choix d'un instrument, le conservatoire propose un parcours de « découverte instrumentale ». L'enfant testera cinq instruments tout au long de l'année.
L'orchestre symphonique du conservatoire est également ouvert aux adultes sur audition depuis la rentrée.
Tous les concerts et les auditions sont en entrée libre, alors n'hésitez plus à venir découvrir le conservatoire.

www.conservatoire-colmar.fr
www.maitrise-colmar.asso.fr
03 89 41 67 96

conservatoire à rayonnement départemental de Colmar
théâtre
musique

AGENDA

Pôle média-culture Edmond Gerrer (PMC)

Jusqu'au 14 octobre

Exposition « prédateurs en instantanés » (SHNC)

bibliotheque@ville-colmar.com

03 89 20 68 68

Musée Unterlinden

Jusqu'au 24 novembre

Accrochage. Le Japon à Unterlinden : les collections Langweil et Roussel

info@musee-unterlinden.com

03 89 20 15 51

Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie

Jusqu'au 23 décembre

Exposition « Redoutables prédateurs »

shne.colmar@orange.fr

03 89 23 84 15

Musée Bartholdi

Jusqu'au 31 décembre

Exposition « Exquises esquisses dessins de statues et monuments de et par Auguste Bartholdi, 1834-1904 »

musees@ville-colmar.com

03 89 41 90 60

Musée du jouet

Jusqu'au 7 septembre 2015

Exposition « Les plus belles locomotives du monde »

majept@calixo.net

03 89 41 93 10

Salle Europe

Mercredi 8 octobre, 14 h 30

Spectacle jeune public (à partir de quatre ans). « L'esprit de la forêt » par la compagnie Tormis.

Conte estonien et musical en 3D

salle.europe@ville-colmar.com

03 89 30 53 01

Théâtre municipal

Vendredi 10 et samedi 11 octobre, 20 h 30

Comédie « Panique au plazza »

Par le théâtre du Quiproquo

theatre@ville-colmar.com

03 89 20 29 02

Salle des Catherinettes

Du 10 au 12 octobre

Village des sciences

www.colmar.fr

www.fetedelascience.fr

Festival du film de Colmar « 7 jours pour le 7e art »

Du 12 au 18 octobre

www.colmar.fr

Théâtre municipal

Mardi 14 et mercredi 15 octobre, 20 h 30

Théâtre « Savoir-vivre » de Pierre Desproges

reservation@comedie-est.com

03 89 24 31 78

Musée du jouet

Mardi 14 octobre, 20h30

Concert « Douce France »

Chœur mixte du conservatoire de Colmar

majept@calixo.net

03 89 41 93 10

PMC

Jeudi 16 octobre, 19 h

Conférence « La recherche au musée Unterlinden : bilan et perspectives »

info@musee-unterlinden.com

03 89 20 15 51

Bibliothèque des Dominicains

Jeudi 16 octobre, 18 h 30

Conférence sur la place des femmes dans la guerre 14-18 par Jean-Noël Grandhomme

bibliotheque@ville-colmar.com

03 89 20 68 68

Espace d'art contemporain André Malraux

Du 17 octobre au 21 décembre 2014

Exposition des œuvres de Mitsuo Shiraishi « Quiétude inquiète »

artsplastiques@ville-colmar.fr

03 89 20 67 59

Parc des expositions

Du 17 au 21 octobre

Salon maison et décoration et salon des arts et antiquaires

administration@colmar-expo.fr

03 90 50 50 50

Musée du jouet

Du 18 octobre au 2 novembre

« Au musée, on joue pendant les vacances ! » Mise à disposition gratuite de jeux

majept@calixo.net

03 89 41 93 10

Théâtre municipal

Samedi 18 octobre, 20 h 30

Chanson pop-rock « Archimède»

theatre@ville-colmar.com

03 89 20 29 02

Collégiale Saint-Martin

Dimanche 19 octobre, 15 h 30

Récital d'orgue avec Daniel Roth

Organisé par l'association des amis des orgues de Saint-Martin

lp.ernst@free.fr

06 71 06 50 18

PMC

Mardi 21 octobre, 18 h 30

Concert cabaret, intitulé « Adieu la guerre, adieu dem krieg »

bibliotheque@ville-colmar.com

03 89 20 68 68

Parc des expositions

Du 22 au 26 octobre

2e festival d'humour de Colmar

administration@colmar-expo.fr

03 90 50 50 50

Théâtre municipal

Vendredi 24 octobre, 20 h 30

Bernard Mabille « Sur mesure » présenté par JM Organisation dans le cadre du 2ème festival d'humour

theatre@ville-colmar.com

03 89 20 29 02

Bibliothèque des Dominicains

Du 25 octobre au 11 novembre

Exposition « Colmar en guerre, 1914-1918 ». Organisé par la société d'histoire et d'archéologie de Colmar

bibliotheque@ville-colmar.com

03 89 20 68 68

Salle Europe

Samedi 25 octobre, 20 h

Théâtre et vidéo (polar scénique) (à partir de quatorze ans) « Vivarium S0 1E02 » par la compagnie la Lunette.

salle.europe@ville-colmar.com
03 89 30 53 01

Théâtre municipal

Dimanche 26 octobre, 15 h

Opérette « La grande duchesse de Gérolstein » de Jacques Offenbach par « Vol'ut » l'atelier lyrique d'Obernai

theatre@ville-colmar.com
03 89 20 29 02

PMC

Mardi 28 octobre, 18 h 30

Conférence-lecture « Ernst Stadler, un européen face à la guerre »

bibliotheque@ville-colmar.com
03 89 20 68 68

Bibliothèque des Dominicains

Jeudi 30 octobre, 18 h 30

Conférence de Gabriel Brauener sur la guerre 14-18

bibliotheque@ville-colmar.com
03 89 20 68 68

Théâtre municipal

Jeudi 30 octobre, 20 h 30

Chanson « Fréro Delavegav + invité : Pep's »

theatre@ville-colmar.com
03 89 20 29 02

PMC

Mardi 4 novembre, 18 h 30

Pause-philo consacrée au thème du salon du livre

bibliotheque@ville-colmar.com
03 89 20 68 68

Collégiale Saint-Martin

Mardi 4 novembre, 20 h

Organistes des villes jumelées avec Colmar Organisé par l'association des amis des orgues de Saint-Martin

lp.ernst@free.fr
06 71 06 50 18

Comédie de l'est

Du 4 au 14 novembre

Théâtre « Orchestre Titanic » (Comédie fatale) de Hristo Boytchev

reservation@comedie-est.com
03 89 24 31 78

Théâtre municipal

Mercredi 5 novembre, 12 h 30

Concert apéritif de l'Opéra Studio « Grétry forever »

opera@onr.fr
03 89 20 29 02

Parc des expositions

Du 7 au 9 novembre

30e salon international du tourisme et des voyages. Pays invité : le Japon

sitv@sitvcolmar.com
03 90 50 50 50

Musée du jouet

Du 7 novembre au 31 décembre

Exposition « À la mode japonaise ! »

majept@calixo.net
03 89 41 93 10

Salle Europe

Vendredi 7 novembre, 18 h

Rencontre débat sur le travail en présence de professionnels et d'associations, animée par Francis Fischer

salle.europe@ville-colmar.com
03 89 30 53 01

Salle Europe

Vendredi 7 novembre, 20 h

Théâtre « Building » par la compagnie Théâtre tout terrain (TTC)

salle.europe@ville-colmar.com
03 89 30 53 01

Théâtre municipal

Vendredi 7 novembre, 20 h 30

Musique celtique « Cécile Corbel »

theatre@ville-colmar.com
03 89 20 29 02

PMC

Samedi 8 novembre, 14 h 30

Présentation littéraire du salon du livre 2014 par Patrick Raynal

bibliotheque@ville-colmar.com
03 89 20 68 68

Salle Europe

Samedi 8 novembre, 20 h

Théâtre « Andrée Boulais marketing manager 55 ans et quelques heures » par la compagnie El paso (à partir de quatorze ans)

salle.europe@ville-colmar.com
03 89 30 53 01

Théâtre municipal

Samedi 8 novembre, 20 h 30

Humour musical « Fornica Forever »

theatre@ville-colmar.com
03 89 20 29 02

PMC

Jeudi 13 novembre, 19 h

Conférence « L'archéologie : la recherche transfrontalière en protohistoire »

info@musee-unterlinden.com
03 89 20 15 51

Salle Europe

Samedi 15 novembre, 20 h

Concert de musique classique et lecture « Deux violons dans les tranchées »

salle.europe@ville-colmar.com
03 89 30 53 01

Théâtre municipal

Samedi 15 novembre, 20 h 30

Humour « Gérald Dahan »

theatre@ville-colmar.com
03 89 20 29 02

Théâtre municipal

Dimanche 16 novembre, 15 h

Théâtre alsacien de Colmar « A siasser Wahnsenn »

theatre@ville-colmar.com
03 89 20 29 02

ASSOCIATIONS

L'école buissonnière

« L'école buissonnière de Colmar » est le nom donné à un groupe de théâtre d'enfants, qui existe depuis 1977 et qui accueille des garçons et des filles âgés de 5 à 15 ans. Son objectif est de créer des spectacles et diverses animations, présentées au public tout au long de l'année.
L'école buissonnière a pour projet d'être une école de la vie où le respect de chacun fait le bonheur et la joie de tous. Les rencontres ont lieu tous les samedis matins (en dehors des vacances scolaires) de 10 h à 11 h 45 à la maison des associations, route d'Ingersheim à Colmar (salle 1.04). La participation financière est de 70 € l'année (assurance comprise).

Contact : Nicole Schnell
03 89 23 69 02 ou 06 10 64 10 95
Prochain spectacle son et lumière de l'école buissonnière « Le murmure des étoiles » : samedi 22 novembre à 17 h place du 2 février

Anniversaire de l'association de prévention spécialisée

L'association de prévention spécialisée (APS) de Colmar fête, cette année, ses quatre ans d'existence. Elle intervient dans les quartiers Europe, Schweitzer et Saint-Vincent de Paul.
Elle propose aux jeunes (de 12 à 25 ans) en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle un accompagnement éducatif individualisé.
Des actions collectives sont proposées dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la justice, avec le concours de diverses institutions et associations du secteur.
L'APS Colmar organise également des chantiers éducatifs dans le cadre d'un partenariat avec Pôle Habitat qui alloue chaque année un certain nombre d'heures de travail.
Enfin, l'association assure un rôle d'alerte et de veille sociale auprès des pouvoirs publics notamment lorsque des dysfonctionnements apparaissent en termes d'accès aux dispositifs de droit commun.

ASFMR/CMF Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées / Centre de Médiation Familiale

Depuis 47 ans l'ASFMR soutient les familles au rythme de leur évolution.
Composée de travailleurs sociaux et médiateurs familiaux, l'équipe propose à toute personne en situation de divorce, rupture, séparation et recomposition familiale :
› un accueil, une écoute individuelle et /ou familiale, dans un espace confidentiel,
› des informations sur l'accès aux droits, les démarches juridiques, sociales et familiales,
› une orientation vers les partenaires appropriés,
› un accompagnement global personnalisé.
Les services proposés aux familles, grands-parents, parents et enfants :

› Soutien à la parentalité
Les « ateliers parentalité » permettent aux parents, à travers des groupes de parole, de partager idées et expériences. L'un d'eux est réservé au thème « monoparentalité et paternité ».
Les « cafés des parents », les permanences décentralisées dans les quartiers, les formations d'une part, et les actions « Vacances Loisirs Culture » (activités sociales, projets culturels, vacances familiales) d'autre part, sont des projets conçus et réalisés avec les familles et visent à rompre la solitude et élargir le réseau relationnel dans un esprit de solidarité et de convivialité.

› Centre de Médiation Familiale
Espace d'écoute, d'expression, d'échange et de négociation permettant de parler d'un conflit familial, d'envisager des solutions et de trouver des accords en présence d'un médiateur familial.

› SAVVI (Service d'Accompagnement des Victimes de Violences Intrafamiliales)
Soutien et accompagnement personnalisé dans les démarches.
Groupes de parole spécifiques violences animés par un professionnel et un thérapeute.

03 89 41 58 17
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
ASFMR - 4 rue de la 5e Division Blindée
68 000 COLMAR -
association@asfmr68.fr
www.facebook.com/asfmr68

Night Halloween

After Dark présente l'édition 2014 de la soirée spéciale Halloween au Grillen.
Au programme : les fabuleux Jancee Pornick Casino, le stomp'n'roll primitif et sexy des Américains de Ghost Wolves, et le blues-punk de Chicken Diamond. Soirée costumée !

Vendredi 31 octobre 2014
21 h - 10 € - Le Grillen
afterdark@calixo.net

La société athlétique olympique (lutte) recrute des jeunes

La société athlétique olympique (SAO) propose des entraînements de lutte pour les enfants de quatre à treize ans, les vendredis soir de 18 h 30 à 20 h dans leur salle d'entraînement, située place du Capitaine Dreyfus à Colmar. La lutte est une discipline olympique. C'est un sport non violent, puisque la règle d'or est de ne pas faire mal. Selon Alexandre Medved, athlète russe, pour être un bon lutteur, il faut non seulement avoir la force de l'haltérophile, l'agilité d'un acrobate, l'endurance d'un coureur mais aussi la pensée tactique d'un joueur d'échec. Les filles sont les bienvenues au club de Colmar.
Possibilité de faire un essai gratuit.

Contact : Leslie Cohen 06 64 12 86 91

PRATIQUE

Le Maire a rencontré :

19/08/2014 › MM. Pierre SALLENAVE, Directeur Général, Thibaud DESBARBIEUX, Directeur opérationnel régions de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, à PARIS

20/08/2014 › Mme Caroline CAYEUX, Présidente des Villes de France, Sénateur-Maire de Beauvais, à PARIS

21/08/2014 › M. Pascal LELARGE, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR

22/08/2014 › M. René GUTH, Président du Bureau Alsace Bruxelles, à COLMAR

22/08/2014 › M. Loïc PASQUIER, Président d'Alsace Promotion, à COLMAR

25/08/2014 › M. Jean-François THONY, Procureur Général, à COLMAR

25/08/2014 › M. Guy DAESSLE, Président et Mme Danièle LEONHART, Directrice de la Maison de la Famille, à COLMAR

26/08/2014 › M. Pascal LELARGE, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR

26/08/2014 › M. Jacques TOUBON, Défenseur des Droits, à PARIS

27/08/2014 › M. François FILLON, Ancien Premier Ministre, à ROUEZ EN CHAMPAGNE (72)

29/08/2014 › MM. Vincent et André ZWICKERT, Gérants de l'Immobilière Bartholdi, à COLMAR

01/09/2014 › Mme Jacqueline FRESSE, Adjointe au Maire de Saint-Dié, à COLMAR

03/09/2014 › Mmes Catherine TROENDLE et ses colistiers pour les élections sénatoriales, à COLMAR

04/09/2014 › Mme Christine KLEIN, Présidente de la Chambre des Notaires du Haut-Rhin, Maîtres Jacques GEISMAR et Claude HEITZ, Notaires, à COLMAR

04/09/2014 › MM. Jean-Marie BOCKEL et ses colistiers pour les élections sénatoriales, Sénateur du Haut-Rhin, à COLMAR

05/09/2014 › M. Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional d'Alsace, à STRASBOURG

05/09/2014 › M. Jean-Luc SCHAEGIS, Chef de Poste à la Brigade de Surveillance et d'Intervention de Colmar de la Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects, à COLMAR

06/09/2014 › Mme et MM. les Maires et Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération de Colmar, à COLMAR

06/09/2014 › MM. Christian LAVENTIN et Gérard ROHN, Pasteurs, à COLMAR

09/09/2014 › MM. Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France et Gilles BERHAULT, Président du Comité 21 et du Club France Développement Durable, à PARIS

11/09/2014 › M. Mahmadou DIRRA, Stagiaire de l'Ecole Nationale d'Administration, à COLMAR

11/09/2014 › M. Joaquim ARMINDO, Président de la Société Joaquim ARMINDO, à COLMAR

11/09/2014 › M. Michaël SONET, Responsable Régional de la Fédération des Particuliers employeurs de France, à COLMAR

11/09/2014 › Mme Christine ZIMMER, Présidente du Club de Patinage Artistique de Colmar, à COLMAR

11/09/2014 › M. Guy STUDER, Président de l'Union Touristique des Amis de la Nature, à COLMAR

12/09/2014 › Mme Erika BERNHARD, Consule Générale et M. Christoph GRABMAYR, Consul d'Autriche à Strasbourg, à COLMAR

12/09/2014 › M. Pascal SALA, Président de l'Association des Commerçants du Marché couvert, à COLMAR

15/09/2014 › Mme Marie-Eugénie AVAZERI, Procureur Adjoint au Tribunal de Grande Instance de Colmar, à COLMAR

15/09/2014 › MM. Jean-Marie BALDUF, Maire de Turckheim et André ZWICKERT, gérant de l'Immobilière Bartholdi, à COLMAR

15/09/2014 › M. François DOTTORI, Président de PREALIS, à COLMAR

17/09/2014 › M. Pierre SALLENAVE, Directeur Général de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, à PARIS

17/09/2014 › Mme Caroline CAYEUX, Présidente des Villes de France, Sénateur-Maire de Beauvais, et M. Raphaël LE MÉHAUTÉ, Commissaire général adjoint à l'Egalité des Territoires, à PARIS

17/09/2014 › M. Jacques PELISSARD, Président de l'association des Maires de France, à PARIS

18/09/2014 › M. Jean-François KRAFT, Directeur Départemental des Finances Publiques du Haut-Rhin, à COLMAR

18/09/2014 › Mmes et MM. les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération de Colmar, à INGERSHEIM

19/09/2014 › MM. Pascal LELARGE, Préfet du Haut-Rhin, Alain MARTINEZ, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Haut-Rhin et Nicolas GRAYER, Commissaire de Police de Colmar, à COLMAR

19/09/2014 › MM. Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional d'Alsace, Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Pascal MANGIN, Président de la Commission Culture, Identité Régionale et Bilinguisme de la Région Alsace, et Michel HABIG, Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Mme Michèle LUTZ, Première Adjointe au Maire de Mulhouse, à COLMAR

19/09/2014 › MM. les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du Grand Pays de Colmar, à COLMAR

19/09/2014 › Mmes et MM. les Maires du Grand Pays de Colmar, à COLMAR

Les ratios 2013

Dépenses ou recettes par habitant		Compte Administratif au 31/12/2013	Budget Primitif au 1/1/2014	Moy.Nat.* 2010 (Sources CA)
1	Dépenses réelles de fonctionnement	1067	1126	1237
2	Produit des impositions directes (art. 7311 + 732.)	687	680	753
3	Recettes réelles de fonctionnement	1341	1286	1427
4	Dépenses d'équipement brut (y compris chap. 45)	758	812	303
5	Encours de dette	923	872	1192
5 bis	Encours de dette Ville (hors dette récupérable)	818	766	
6	Dotation globale de fonctionnement	240	234	283

Importance relative des dépenses		Compte Administratif au 31/12/2013	Budget Primitif au 1/1/2014	Moy.Nat.* 2010 (Sources CA)
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	61,1%	60,5%	58,3%
7 bis	Dépenses de personnel (hors personnel mis à disposition) / Dépenses réelles de fonctionnement (hors personnel mis à disposition)	59,6%	59,1%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (ce ratio n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un groupement à FPU)			
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi [1]	0,97 (valeur CA 2012)	0,97 (valeur CA 2012)	
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette globale en capital / Recettes réelles de fonctionnement	87,1%	95,5%	93,8%
9 bis	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette globale en capital (hors dette récupérable) / Recettes réelles de fonctionnement	86%	94,3%	
10	Dépenses d'équipement brut (y compris chap.45) / Recettes réelles de fonctionnement	56,5%	63,2%	21,2%
11	Encours de la dette globale / Recettes réelles de fonctionnement	68,8%	67,8%	83,5%
11 bis	Encours de la dette Ville (hors dette récupérable) / Recettes réelles de fonctionnement	61%	59,6%	

En vertu de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales, les villes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de produire une série de onze données synthétiques sur la situation financière de la commune.

GROUPES

Le Mot du Groupe Majoritaire

On ne mesure peut-être pas encore assez l'extraordinaire transformation des quartiers Ouest, menée par la Ville en coordination avec Pôle Habitat.

Celui qui aurait quitté le quartier Europe dans les années 1990, et qui y reviendrait aujourd'hui, ne reconnaîtrait pas les lieux : démolitions et reconstructions sous forme de petits collectifs et de logements individuels, réhabilitations et résidentialisations, aménagement des espaces extérieurs, création de voies et de jardins publics, se sont succédés.

Tout s'est enchaîné à la manière d'un puzzle
pour une meilleure qualité de vie des habitants.

Sous le pilotage du Maire, et avec l'aide de nos partenaires institutionnels : ANRU, Région Alsace, Département du Haut-Rhin, nous continuons à mener dans ces quartiers une politique d'exception. Le mot « exception » est choisi à escient, car, paradoxalement, il nous fallait aider ces quartiers, devenus fragiles, à sortir de l'exception. Nous l'avons fait dans le cadre d'une démarche vertueuse associant les habitants.

Un nouveau pas vient d'être franchi avec l'adoption d'un programme supplémentaire de 21,7 M€ visant le secteur entourant le supermarché Match. Nous allons amplifier ainsi la dynamique installée.

Poursuivre comme nous le faisons dans cette voie, c'est sans cesse améliorer la vie et le vivre ensemble, gage de tranquillité publique et donc de sécurité.

Le week-end festif organisé les 4 et 5 octobre dernier aura permis de saluer, dans une atmosphère de liesse partagée, les résultats impressionnants obtenus.

Le Maire aura su agir sur tous les leviers pour que le logement, indispensable à chacun de nous, ne soit pas un outil de ségrégation, mais qu'il contribue au mieux-vivre ensemble.

Yves Hemedinger - Conseiller Régional - 1er Adjoint au Maire

Groupe « Colmar veut bouger »

Réforme des rythmes scolaires : un total amateurisme !

Nous l'avons déjà dit : cette réforme ne nous semble pas bien menée par le Gouvernement. Nous attendions donc de notre maire qu'il mène un travail de lobbying, en concertation avec les parlementaires de la région. Pas qu'il entre dans l'illégalité et fasse perdre de l'argent à la Ville, en détournant ce sujet à des fins électoralistes (pour finalement ne même pas tenir ses promesses).

Plusieurs lourdes erreurs ont été commises :

› Un grand manque d'anticipation, en appliquant la réforme au dernier moment, sous la contrainte de l'État, alors que les autres maires l'ont préparée pendant plus d'un an, et ont pris le temps de mobiliser les associations, de renforcer le bénévolat (pour faire des économies), et d'échanger avec les autres communes.

› Un entêtement qui démontre un total mépris des institutions de la République, en imposant une délibération illégale, puisqu'elle s'opposait explicitement aux textes nationaux. Bien sûr, cette délibération a été sanctionnée par le juge administratif. Et demain, Monsieur Meyer va décider de changer les jours fériés, ou le code de la route ?

› Une mauvaise gestion : Colmar aurait pu obtenir une subvention substantielle de l'État… qui n'a même pas été demandée ! Et après tout le temps perdu, on doit débloquer pour Préalis 13.000 € en urgence pour la fin 2014, puis plus de 78.000 € par an. Sans parler de la précipitation pour trouver des associations et du personnel pour encadrer les enfants pendant le nouveau temps périscolaire, et du mécontentement des parents, qui auraient aimé pouvoir compter sur leur maire pour l'école de leurs enfants, avant de recevoir de l'argent pour acheter une tablette numérique...

Et ce sont ces gens-là qui nous taxaient d'amateurisme !?

Bertrand Burger – Brigitte Klinkert – Christian Meistermann – Saloua Bennaghmouch – Tristan Denéchaud – Nejla Brandalise – Pierre Ouadi

Groupe « Colmar ville verte, ouverte et solidaire »

Du 16 au 22 septembre a eu lieu la semaine européenne de la mobilité.

L'importance de cet évènement n'a hélas, que peu mobilisé l'action de la ville de Colmar : la veille du début de la manifestation, le site internet de la ville n'en faisait pas mention alors que la Trace y participait en mettant en place un billet événementiel, « Tempo », à 1,60€ la journée pour des voyages à volonté, là aussi, sans grande publicité !

Pourtant « se déplacer autrement » est un enjeu majeur pour de multiples raisons :

› pour l'écologie : le transport représente plus du quart des émissions de gaz à effet de serre dont 58 % pour les véhicules particuliers,

› pour l'hygiène de vie et la santé : prendre moins systématiquement sa voiture permet de bouger et contribue à assainir l'air que l'on respire,

› par économie : l'utilisation de la voiture coûte cher, à chacun de nous mais aussi à la collectivité.

La ville doit mettre en place une **politique incitative de déplacements alternatifs**. Or dans ce domaine, la municipalité n'est pas très dynamique. Dernièrement, elle a reporté la piétonisation de la rue des marchands et choisi la demi-mesure en aménageant la rue de l'Eglise en zone de rencontre. Les panneaux de signalisation sont très peu visibles et ce choix a été appliquée sans être explicitée.

Nous pensons qu'il faut en priorité piétonniser la place de la cathédrale et éviter le flux automobile dans l'hyper centre.

L'enjeu d'une telle politique est la valorisation urbaine. Surmontons les aprioris négatifs, les études montrent que les commerces et les riverains peuvent en tirer bénéfice.

Frédéric Hilbert
Caroline Sanchez

Groupe « Un nouvel élan pour Colmar » (PS – DVG)

Rythmes scolaires : assumer ses responsabilités

Après avoir été condamné à deux reprises par le Tribunal Administratif pour ne pas avoir appliqué la loi, Gilbert Meyer a enfin mis en place, dans l'urgence, la réforme des rythmes scolaires dans les écoles de notre ville. Alors que la municipalité disposait de 18 mois pour mettre en place les nouveaux rythmes scolaires de façon harmonieuse en associant les parents d'élèves, les services municipaux, les personnels éducatifs, les intervenants périscolaires et les associations, les élèves colmariens ont dû se contenter d'une mise en place a minima, conçue à la hâte et sans les activités péri-éducatives qui donnent son sens à la réforme.

Plus choquante est la position de la ville quant au périscolaire supplémentaire rendu nécessaire par les nouveaux horaires. Si ces derniers ont été définis par l'Inspection Académique, c'est bien parce que la Ville a refusé de travailler sur le sujet ou de modifier les propositions qui lui avaient été faites. C'est donc bien le Maire qui est responsable de la situation actuelle ! Dans ces conditions, il n'est pas concevable que le coût du périscolaire, notamment celui du mercredi matin, repose à moitié sur les finances des parents. Au contraire, c'est à la Ville d'assumer ses responsabilités en prenant à sa charge une part plus importante de coût.

La Ville dispose pour cela de 270 000 € du fond d'amorçage mis en place par l'État pour les communes appliquant la réforme des rythmes. Elle dispose également d'une bonne santé financière qui lui permettrait d'assumer ce coût sans peine. Ceci constituerait sans doute une juste compensation pour les parents qui ont eu à subir l'obstination de la mairie sur ce dossier.

Julien Ernst
Victorine Valentin

HISTOIRE

Petite histoire des armoiries de Colmar

Une chronique du service des archives municipales

Lettre patente de Louis XVIII de 1820 qui confirme les armoiries officielles de la ville (archives municipales de Colmar 3D3)

Alors que l'adoption du nouveau logo inaugure une signature plus contemporaine de la ville, penchons-nous sur l'histoire des armoiries et du blason de Colmar.

À partir de 1425 apparaît pour la première fois sur le sceau du prévôt – une charge administrative et judiciaire que la Ville vient d'acheter – le motif de la masse d'armes à cinq pointes. La légende populaire raconte que le demi-dieu grec Hercule, passant dans la région, aurait fait honneur au vin local et serait alors tombé dans un lourd sommeil. À son réveil, il serait parti précipitamment et aurait oublié sa massue, recueillie par les Colmariens et conservée sur leur sceau et leurs armoiries. Plus scientifiquement, on estime que le choix de cet ornement provient d'un rapprochement entre le mot germanique désignant ce type d'arme (Kolben), et le premier nom latin de la ville (Columbarium), ainsi que ses dérivés (Columbra…).

Le motif de la masse d'armes se répand peu à peu et apparaît sur des monnaies, des bornes de délimitation, des écussons sculptés ou des vitraux. Il est ainsi représenté sur un des vitraux de la grande salle du Koïfhus, daté des années 1480 et dont l'original est conservé au musée Unterlinden. Dans toutes les représentations en couleurs des armoiries de la ville, l'écu est blanc ou argent, la masse d'arme est noire (ou « sable » en termes héraldiques) et ses pointes rouges (ou « de gueules »). La masse d'armes est placée vers la gauche ou vers la droite et sa tige est parfois évidée, parfois élargie à la base, ou recourbée, ce qui a pu la faire confondre avec une comète ou avec un éperon.

C'est ce motif de l'éperon qui est retenu au XVII^{e} siècle dans l'armorial officiel de Louis XIV, auquel sont rajoutés, pour le fond, le rouge (« gueules ») et le vert («sinople »), couleurs emblématiques de la Ville et que l'on retrouvait notamment dans les costumes des employés et fonctionnaires municipaux.

Sous la Révolution, les armoiries disparaissent en France et ce n'est qu'en 1819 que le conseil municipal de Colmar se réunit pour le renouvellement des siennes. Le retour de la masse d'armes et la conservation des couleurs rouge et verte sont alors votées. Ces armoiries sont confirmées par des lettres patentes du roi Louis XVIII présentées officiellement au conseil municipal le 14 juillet 1820.

Après cette date, les armoiries de la Ville de Colmar ne connaissent aucun changement notable et continuent à être un symbole fort de son identité.

Vitrail des armes anciennes de la ville (vers 1480) exposé au musée Unterlinden

COLMAR

7 jours pour le 7e Art

[19e édition]

Du 12 au 18 octobre 2014

FESTIVAL DU FILM

Projections aux cinémas Colisée et CGR

Conception graphique : Ville de Colmar • service communication • Virginie Nguyen

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

www.colmar.fr

Colmar